

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1701>



Vers les fonds de pension

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - La fabrique de l'opinion publique - Les médias -



Date de mise en ligne : dimanche 5 janvier 2020

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

L'évolution du conflit des retraites amène à se poser une question essentielle.

Aujourd'hui, et depuis l'instauration du quinquennat, le pouvoir exécutif appuyé sur une majorité aux ordres peut faire passer n'importe quel texte sans y apporter la moindre retouche. La prétendue « bataille de l'opinion » est une plaisanterie puisqu'il ne manque jamais de commentateurs pour souligner que le Président et le Gouvernement ont tenu bon dans la tempête et traversé le pont d'Arcole.

Dés lors, pourquoi le pouvoir politique cède-t-il sur certains points présentés comme essentiels en maintenant un grand nombre de régimes spéciaux et en appliquant la « Clause du Grand père » à l'âge pivot ?

Tout simplement parce que l'objet de la réforme n'est pas là. L'objet de la réforme est d'ouvrir la voie aux fonds de pension comme l'ont fait Mme Thatcher et M.Reagan.

Deux raisons à cela.

- ▶ D'abord, Emmanuel Macron a été choisi pour permettre le développement d'un capitalisme purement financier. Il accomplit sa mission même si certains de ses soutiens discrets lui reprochent une certaine maladresse.
- ▶ Ensuite parce que le système mondialisé fondé sur la libre circulation des capitaux a besoin de ces géants financiers que sont les fonds de pension qui permettent à quelques personnes de réaliser des investissements ou que ce soit dans le monde sans rien demander à personne.

Quand le texte sera passé, et il passera moyennant des concessions apparentes, quelques modifications fiscales techniques suffiront à arrimer encore un peu plus la France à ce système. La Loi Pacte et les avantages consentis aux régimes complémentaires ont déjà été adoptés sans émouvoir personne tant ils pouvaient avoir l'air anodins.

Le système de retraite par répartition ne permet pas la mise en place de forteresses financières. C'est pour cela qu'il a été choisi par le CNR. C'est pour cela que Macron veut l'abattre sous les applaudissements de gens qui osent se dire Gaullistes.